

Questions fréquentes

INSCRIPTION

Je n'ai pas reçu l'email d'invitation, comment faire pour m'inscrire ? Nous vous invitons à vous rapprocher de votre référent(e) « hébergement et transport »* afin de récupérer le lien vers la billetterie.

Qu'est-ce qui est compris dans mon inscription ? Les montants des billets proposés comprennent l'accès à l'événement, l'hébergement pour la nuit de vendredi avec petit déjeuner, 2 repas (vendredi soir et samedi midi), le transport organisé par chaque région ainsi que les frais d'organisation. Fidèles à nos valeurs, ces forfaits ont été conçus pour mutualiser les coûts et ainsi permettre à un maximum d'itinérants d'y participer. Par conséquent, le coût reste fixe quels que soient la durée de votre présence, le nombre de repas pris ou l'usage d'une chambre d'hôtel.

Si vous souhaitez réserver une nuit supplémentaire à vos frais, vous pouvez récupérer le nom de l'hôtel et le type de chambre auprès de votre référent(e) « hébergement et transport »* pour effectuer votre réservation. A partir de mi-avril vous pourrez recontacter l'hôtel qui aura reçu la liste des participants et qui fera le lien pour vous éviter de changer de chambre.

Pour les participants des régions Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et PACA, la nuit du samedi avec petit déjeuner sera prise en charge. Les repas du samedi soir et du dimanche midi seront à leur charge.

Je n'ai pas reçu mon badge PDF à l'issue de mon paiement. Veuillez consulter votre courrier indésirable. S'il n'y est pas, il se peut que votre inscription n'ait pas été validée, nous vous invitons alors à le vérifier auprès de Forézien : bboutaghane@compagnons-du-devoir.com.

Comment modifier mon formulaire après inscription ? Vous pouvez envoyer vos modifications à Forézien : bboutaghane@compagnons-du-devoir.com.

Comment résoudre un échec de paiement ou refus de paiement ? Nous vous suggérons de suivre la procédure du centre d'aide en [cliquant ici](#) ou de contacter le support technique Helloasso au 05 64 88 02 34.

Comment régler mon inscription sans carte bancaire ? Dans un premier temps, nous vous recommandons de faire appel à quelqu'un dans votre entourage pour vous avancer la somme via carte bancaire. Si ce n'est pas possible, vous pouvez adresser votre demande à Forézien : bboutaghane@compagnons-du-devoir.com.

Je change de ville au mois de mars, quelle est la démarche à suivre ? Le(la) référent(e) « hébergement et transport »* de votre région d'inscription vous contactera pour connaître votre nouvelle région de résidence et ainsi faire le lien avec son homologue pour le transport. Concernant l'hébergement, votre interlocuteur reste le(la) référent(e) « hébergement et transport »* de votre région d'inscription.

Le nombre de places attribuées à chaque région étant limité, une fois la jauge atteinte, les organisateurs se réservent le droit d'annuler toutes réservations excédentaires. Les inscrits concernés seront remboursés sous 48 h par le même mode de paiement employé.

ACCÈS

Quelle est l'adresse du centre de congrès ? L'adresse est : Palais de la Musique et des Congrès, Place de Bordeaux 67000 Strasbourg - L'accueil se fera au niveau de l'entrée Schweitzer.

Comment accéder au centre de congrès depuis la gare ou l'aéroport ? La gare est à 35 min à pied ou à 20 min en transport en commun du centre de congrès.
- Bus H, direction Parlement Européen, arrêt Palais de la Musique et des Congrès.
- Tram B, direction Hoenheim Gare, arrêt Wacken.
- Bus 2, direction Jardin des 2 Rives, arrêt Lycée Kléber.
L'aéroport est à 40 min du centre de congrès via une navette TER (4 par heure) à destination de la gare de Strasbourg (www.cts-strasbourg.eu/fr).

Doit-on présenter un billet à l'entrée ? L'accès au centre de congrès se fera sur présentation (format papier ou électronique) du billet PDF reçu lors de votre inscription.

Je ne retrouve plus mon badge, à qui m'adresser ? En cas de perte ou d'oubli de votre billet, l'équipe d'accueil sera en mesure de retrouver votre billet dans la liste des inscrits. Vous avez un doute concernant la validation de votre inscription ? Nous vous invitons alors à le vérifier auprès de votre référent(e) « hébergement et transport »*.

Quels sont les parkings proches du centre de congrès ? Vous trouverez les informations ci-dessous.

- Parc des expositions (856 places) à 6 min à pied du centre de congrès (tarifs en [cliquant ici](#)). Adresse : 5, rue Fritz Kieffer, 67000 Strasbourg.
- [Parking relais-Rives-de-l'Aar](#) (456 places) à 9 min à pied du centre de congrès. Adresse : rue Frédéric-Guillaume-Raiffeisen, 67000 Strasbourg.
- [De Coubertin](#) (719 places) à 15 min à pied du centre de congrès. Adresse : 6, rue Pierre de Coubertin, 67000 Strasbourg.
- [Europe Parkus](#) (215 places) à 7 min à pied. Adresse : 6, boulevard de Dresde, 67000 Strasbourg.

Où se situe le dépose-minute pour les bus ? Vous trouverez les coordonnées GPS en [cliquant ici](#).

TRANSPORT

Quel est le transport organisé dans ma région pour se rendre à Strasbourg ? Vous trouvez les différentes informations en [cliquant ici](#).

Est-ce que des titres de transport sont fournis ? Des pass transport 3 jours (bus et tram) seront distribués à l'accueil. Si vous empruntez le moyen de transport mis en place par votre région, le pass pourra vous être distribué avant votre arrivée à Strasbourg.

Les transports représentent 87 % de l'impact carbone des Assises. Afin de le réduire, nous vous invitons à privilégier le train, le covoiturage et le bus mis en place par votre région.

SOIRÉE DE VENDREDI

Quelle est l'adresse de la soirée ? L'adresse est : Les Compagnons du Devoir, 1 place Vitruve, 67200 Strasbourg.

Quels sont les parkings proches du centre de formation ? Vous trouverez ci-dessous des informations concernant les 2 parkings à proximité du centre de formation.

- Parc des Romains (324 places), 5 min à pied, rue de Koenigshoffen 67200 Strasbourg. Places disponibles en temps réel en [cliquant ici](#).
- Centre historique Petite France (939 places), 15 min à pied, rue de Molsheim 67000 Strasbourg. Places disponibles en temps réel en [cliquant ici](#).

Où se situe le dépose-minute pour les bus ? Vous trouverez les coordonnées GPS en [cliquant ici](#).

HÉBERGEMENT

Est-ce qu'un hébergement est compris dans mon inscription ? Des chambres, avec petit déjeuner, sont réservées pour l'ensemble des participants, uniquement pour la nuit de vendredi à samedi. Elles sont situées à 16 min en moyenne en transport en commun du centre de congrès.

Où peut-on accéder aux différentes informations concernant les hôtels ? Vous trouverez les adresses, horaires d'arrivée/départ, horaires petit déjeuner, accès bagagerie et temps de trajet en [cliquant ici](#).

Comment connaître le nom de mon hôtel ? La chambre qui vous sera attribuée (simple, twin ou double) vous sera communiquée par votre référent(e) « hébergement et transport » à partir de début avril. Si vous avez besoin de cette information plus tôt, nous vous invitons à vous rapprocher de votre référent(e)*.

Quel est mon interlocuteur avant les Assises ? Votre interlocuteur est le(la) référent(e) « hébergement et transport »* de votre région.

Nous recommandons de déposer les bagages dans les hôtels avant l'ouverture des Assises ou entre la clôture du vendredi et le début de la soirée (1 h de battement). Des bagageries sont à votre disposition dans les hôtels.

PROGRAMME DES ACCOMPAGNANTS

J'ai une question concernant le programme, à qui m'adresser ? Vous pouvez contacter le Compagnon Raugel, *Alsacien Va de Bon Coeur* à l'adresse suivante : m.raugel04@compagnons-du-devoir.fr.

ANNULATION

Je souhaite annuler mon inscription, est-ce que je peux me faire rembourser ? Seules les annulations effectuées avant le 19 mars 2024 auprès de l'organisateur (bboutaghane@compagnons-du-devoir.com) et de votre référent(e)*, pourront donner lieu à un remboursement intégral.

Je ne peux plus me rendre aux Assises et je souhaite donner mon billet à quelqu'un d'autre, est-ce possible ? Cela est possible à une condition : informer votre référent(e) « hébergement et transport »* avant le 19 mars, afin que le nom du nouveau destinataire du billet soit transmis à l'hôtel pour lui garantir l'accès à la chambre. Passée cette date, les organisateurs ne pourront pas lui garantir l'accès à la chambre.

La jauge de places pour ma région a été atteinte et mon inscription a été annulée par les organisateurs, comment être remboursé ? Vous serez remboursé automatiquement sous 48 h par le même mode de paiement employé.

* RÉFÉRENTS HÉBERGEMENT ET TRANSPORT

- **Auvergne-Rhône-Alpes** : Valentin Tricot
vtricot@compagnons-du-devoir.com
- **Bourgogne-Franche-Comté** : Christophe Marquès
ch.marques@compagnons-du-devoir.com
- **Centre-Val de Loire** : Valérie Decae
compagnontoursfranchecomte@compagnons-du-devoir.com
- **Grand Est** : Brice Boutaghane
bboutaghane@compagnons-du-devoir.com
- **Hauts-de-France** : Louis Letanneur
prevotlille@compagnons-du-devoir.com
- **Île-de-France** : Dominique Bardière
dbardiere@compagnons-du-devoir.com
- **International** : Yvick Robin
yrobin@compagnons-du-devoir.com
- **Pays de la Loire, Bretagne** : Anne Gautier
agautier@compagnons-du-devoir.com
- **Normandie** : Antoine Dournel
adournel@compagnons-du-devoir.com
- **Nouvelle-Aquitaine** : Nathalie Barberin
nbarberin@compagnons-du-devoir.com
- **Occitanie** : Sonia De Oliveira
s.deoliveira@compagnons-du-devoir.com
- **Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse** : Jules Pousset
prevotmarseille@compagnons-du-devoir.com
- **Siège social** : Claire Charassin
accueilsiege@compagnons-du-devoir.com

